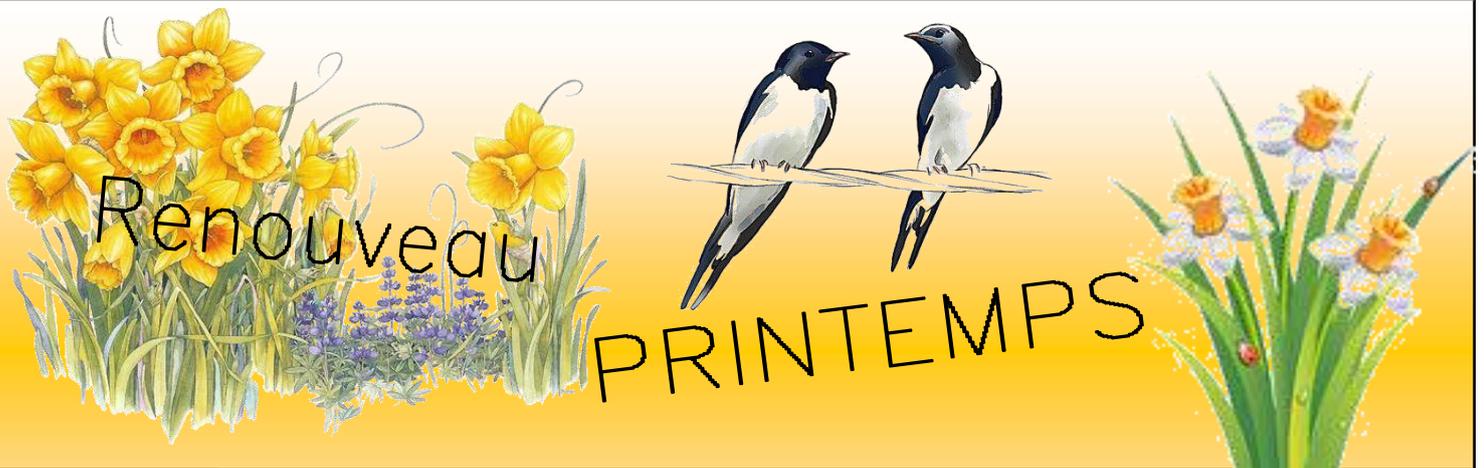


# BREUIL LE SEC

Infos



Vendredi 20 Mars 2015



Bulletin Municipal  
MARS 2015

Mairie de Breuil le Sec  
Tél : 03 44 50 10 24  
Fax : 03 44 50 85 90  
Mail : [mairie.breuil.le.sec@wanadoo.fr](mailto:mairie.breuil.le.sec@wanadoo.fr)  
Site internet : [mairiebreuillesec.fr](http://mairiebreuillesec.fr)

## INFOS et HORAIRES

### Accueil Périscolaire

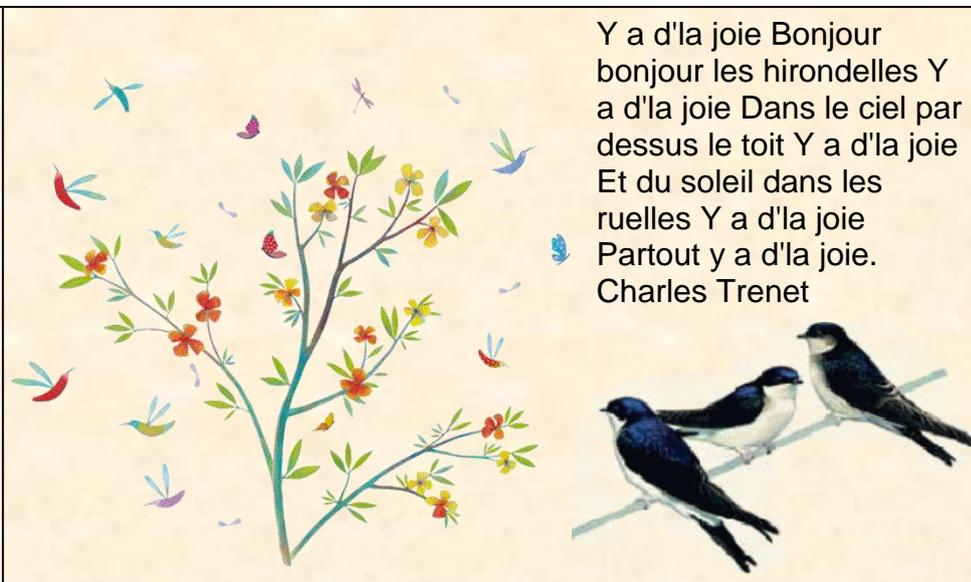
03 44 50 85 96

### Accueil Matin :

7 h 20 - 8 h 20  
Lundi, Mardi,  
Mercredi,  
Jeudi, Vendredi

### Accueil Soir :

16 h 30 - 18 h 30  
Lundi, Mardi,  
Jeudi, Vendredi



Y a d'la joie Bonjour  
bonjour les hirondelles Y  
a d'la joie Dans le ciel par  
dessus le toit Y a d'la joie  
Et du soleil dans les  
ruelles Y a d'la joie  
Partout y a d'la joie.  
Charles Trenet

# Printemps

En 2015, la date du printemps  
est annoncée le **vendredi 20  
mars 2015**.

Un seul printemps dans  
l'année..., et dans la vie une  
seule jeunesse.

Simone de Beauvoir



S  
e  
r  
v  
i  
c  
e  
m  
u  
n  
i  
c  
i  
p  
a  
l

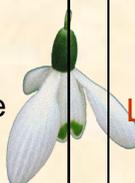
Infos administratives	Page 2
Le mot de l'adjointe, Marie Christine BROCHOT	Page 3
Informations élections et travaux	Page 4 - 7
Les inscriptions.....	Page 9
Informations diverses	Page 10 - 12
Informations Associations	page 13 - 17
Brocante	Page 18

Documentation et rédaction : Mairie de Breuil le Sec  
Tél : 03 44 50 10 24 , Fax : 03 44 50 85 90  
Mail : [mairie.breuil.le.sec@wanadoo.fr](mailto:mairie.breuil.le.sec@wanadoo.fr)  
Site internet : [mairiebreuillesec.fr](http://mairiebreuillesec.fr)

**Directeur de publication :**  
Denis Dupuis

**Conception/Rédaction :**  
Bernard Maillet , Denis Vasseur, Nathalie Marieaud, Christophe Calvez, Maxime Dubos.

Contact : [bernard.maillet.mairie@orange.fr](mailto:bernard.maillet.mairie@orange.fr)



## INFOS et HORAIRES

### Secrétariat de Mairie

**OUVERT**  
Du lundi au vendredi :

Le matin : 9 h 30 à 12 h,  
sauf le mercredi.

L'après midi : de 15 h à 19 h  
Le vendredi fermeture : 17 h.

Le samedi  
Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque  
mois : 9 h 00 à 12 h

### Permanence Urbanisme

Le jeudi de 18 h à 19 h

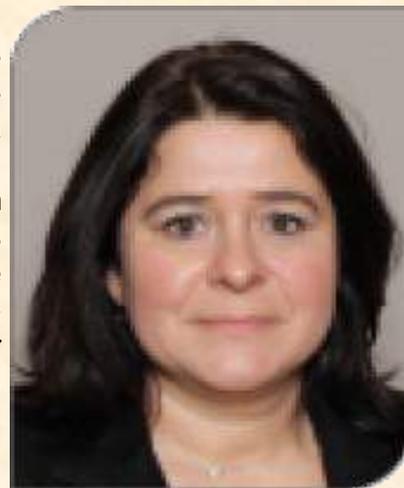
### Permanence Maire

Le mercredi sur rendez-vous  
De 16 heures à 18 heures

# Mot de l'adjointe : Marie-Christine Brochot

Investie à plus d'un titre auprès du conseil municipal depuis plusieurs années, c'est avec plaisir que j'ai accepté de collaborer avec Denis Dupuis et la nouvelle équipe, pour un nouveau mandat et je vous remercie de la confiance que vous nous avez faite par ailleurs.

Le projet me concernant ainsi que mon équipe de la « Commission scolaire » a été d'appliquer au mieux la nouvelle réforme des rythmes scolaires. Ce travail accompli est considérable, je remercie l'équipe municipale, le personnel communal, les intervenants, les associations, le corps enseignant et les parents d'élèves pour leur implication pour construire le projet et leur aide à venir afin de maintenir ce service de qualité sur les TAP aux enfants ainsi qu'aux familles.



Mme Marie-Christine BROCHOT, Première Adjointe chargée des affaires scolaires, de la commission sports-jeunesse, Vice Présidente du CCAS : gestionnaire de la résidence des personnes âgées, centre de loisirs, CVL et périscolaire.

Le groupe scolaire Amand Lefeuve comporte :

- une école maternelle ( 106 élèves), Directrice : Mme Isabelle PIOT
- une école élémentaire (180 élèves), Directeur : M Sylvain CHATRIEUX

L'attractivité d'une commune se mesure à partir de plusieurs paramètres et les écoles en sont un important. Le conseil municipal, très attaché au domaine de l'éducation qui est primordial pour la réussite de nos enfants, a confié à la commission des affaires scolaires le traitement de toutes les questions concernant la scolarisation des enfants fréquentant les écoles publiques de Breuil le Sec. Les écoles de Breuil le Sec.

Plusieurs services sont proposés aux parents :



L'accueil périscolaire qui fonctionne le matin, durant la pause méridienne et le soir avec des personnels diplômés et compétents pour proposer aux enfants et aux parents le meilleur service. Directrice : Suzy LEFEUVE, adjointe Marie-France AUGUY



Centre de loisirs : du 06 au 31 juillet et du 03 au 28 août  
Suzy LEFEUVE, Marie-France AUGUY  
CVL : Séjour au ski



Les temps d'activités périscolaires qui, depuis la rentrée scolaire de septembre 2014 s'articulent avec les temps de classe de l'après-midi et sont organisés sous la responsabilité de la municipalité. Ils sont encadrés par le personnel communal (animateurs, ATSEM, éducateurs sportifs), par des intervenants extérieurs et des personnes issues du milieu associatif. Les enfants bénéficient de temps périscolaires, gratuits, variés et de qualité.

Responsable : Suzy LEFEUVE



La restauration scolaire fonctionne en mode de liaison froide. Les menus sont contrôlés par une diététicienne pour assurer un parfait équilibre.

Responsable : Nicole DARCAIGNE

La Résidence Personnes Agées « les Aillots » propose 37 logements de type T1 bis à T2 à des personnes valides, autonomes et âgées de plus de soixante ans. Directrice : Colette CHARLIER.

Marie Christine BROCHOT

# 13 REGIONS

L'Assemblée Nationale a adopté le **25 novembre 2014**, en seconde lecture, la nouvelle carte à 13 régions, qui comprend notamment la fusion des régions Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine, ainsi que celle du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie. Cette nouvelle carte fait passer le nombre de régions en métropole de 22 à 13.



Cette nouvelle carte acte le rattachement des régions :

- Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine,
- Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes,
- Auvergne et Rhône-Alpes,
- Bourgogne et Franche Comté,
- Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées,
- Nord-Pas-de-Calais et Picardie,
- Basse-Normandie et Haute-Normandie,

6 régions restent inchangées :

- Bretagne,
- Corse,
- Centre,
- Île-de-France,
- Pays de la Loire,



Provence-Alpes-Côte d'Azur.

FRANCE / 13 RÉGIONS / PROJET 11/2014



En conséquence de l'amendement rétablissant les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie, l'effectif du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais sera de **113 conseillers régionaux maximum** dont 74 candidats pour la section départementale du Nord et 43 pour le Pas-de-Calais. Concernant la région Picardie, l'effectif du conseil régional sera de **57 conseillers régionaux maximum** dont 17 candidats pour la section départementale de l'Aisne, 25 pour l'Oise et 18 pour la Somme.

Les conseillers départementaux sont élus pour six ans. Il s'agit désormais d'un scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours : deux conseillers départementaux de sexe différent formant un binôme sont élus dans chaque canton au scrutin majoritaire à deux tours.

Les candidats se présenteront donc devant le suffrage constitué en binôme composé d'une femme et d'un homme (art. L. 191). Une fois élus, les deux membres du binôme exerceront leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

Pour être élu au premier tour de scrutin, un binôme doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité de suffrages, l'élection est acquise au binôme qui comporte le candidat le plus âgé (art. L. 193).

Pour qu'un binôme puisse se présenter au second tour, il doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits dans le canton (art. L. 210-1, alinéa 10).

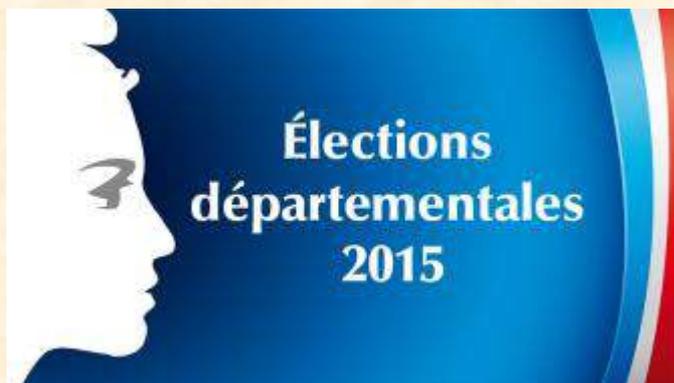
Si un seul binôme de candidats remplit cette condition, le binôme ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages après lui peut se maintenir au second tour. Si aucun binôme ne remplit cette condition, seuls les deux binômes arrivés en tête peuvent se maintenir au second tour (art. L. 210-1, alinéas 11 et 12). Si au moins deux binômes remplissent les conditions ci-dessus mais qu'un seul de ces binômes a fait acte de candidature pour le second tour, cette circonstance ne permet pas à un autre binôme présent au premier tour mais ne remplissant pas ces conditions de se présenter au second tour.

# Elections départementales 2015

Les élections départementales 2015 auront lieu le **dimanche 22 mars et le dimanche 29 mars 2015.**

**Canton de Clermont :** Agnetz, Bailleval, Breuil-le-Sec, Breuil-le-Vert, Catenoy, Clermont, Erquery, Étouy, Fitz-James, Fouilleuse, Labruyère, Lamécourt, Liancourt, Maimbeville, Nointel, Rantigny, Rémécourt, Rosoy, Saint-Aubin-sous-Erquery, Verderonne.

A Breuil le Sec, deux bureaux de vote seront mis en place : salle des fêtes et salle des Anciens.



## Code de la route



La commission Circulation s'est réunie à plusieurs reprises pour étudier les possibilités d'amélioration de la circulation et du stationnement dans Breuil le Sec et a opté pour les aménagements suivants :



Mise en place de STOP :

- \* Rue de la Mairie, à la hauteur de la rue François Mitterrand,
- \* Rue de Clermont, à la hauteur de l'impasse de la Croix Verte,
- \* Rue de Liancourt, à la sortie de Breuil le Sec, intersection route allant vers Breuil le Vert

Afin de sécuriser ces rues et ralentir la vitesse.

(Voir les implantations page suivante.....)

Travaux Rue de la gare

Les travaux en cours, rue de la gare et impasse de la Haute Borne apporteront une solution aussi bien pour le stationnement que pour la vitesse de circulation dans cette rue (stationnement, ralentisseurs, piste cyclable et trottoirs)



Une étude sera menée pour chaque rue pour améliorer la circulation et le stationnement mais surtout pour la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite.



Cependant, toutes ces réalisations n'auront de sens que si chacun d'entre nous respecte les règles du code de la route (Articles R417-9 à R417-13) à savoir :

- \* Stationnement interdit sur les trottoirs
- \* Stationnement gênant aux abords des intersections et sur les lignes jaunes

Dans un premier temps, des rappels et mises en garde seront apposés sur les pare-brise des véhicules contrevenants puis, en cas de non respect des consignes, la verbalisation des infractions sera réalisée.

Nous en appelons à votre civisme pour ne pas en arriver à cette répression et bien vivre à Breuil le Sec

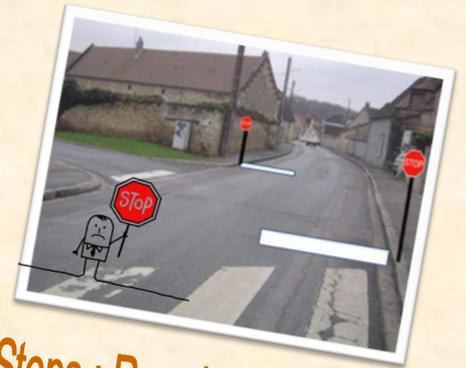
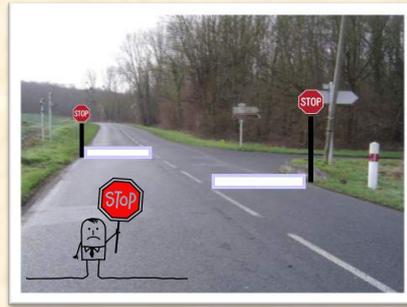


Mise en place de nouveaux stops dans le village, une nouvelle implantation : Rue de Clermont, Rue de la Mairie et Rue de Liancourt permettront de ralentir la vitesse de circulation dans la commune et amélioreront la sécurité dans le village.

## Stops : Rue de Clermont



## Stops : Rue de Liancourt



## Stops : Rue de la Mairie



## Rue de Clermont

Afin d'inciter au respect des limites de vitesse, la mairie a décidé la mise en place d'un radar pédagogique, Rue de Clermont.

Le radar permet d'enregistrer les vitesses et la fréquentation, les données restant municipales.



## Rue de la Gare

La première partie concerne l'enfouissement des réseaux, elle est en phase d'achèvement par la société BIR.



La seconde partie concerne les trottoirs, la piste cyclable, places de stationnement etc. la société Colas a été retenue pour continuer le chantier.



La dernière phase de la Rue de la Gare concernera l'enrobé à la charge du Conseil Général de l'Oise.



Rénovation des salles du périscolaire par le personnel communal.

## Travaux



## Travaux

Les cinq salles de l'accueil périscolaire seront entièrement refaites et permettront d'accueillir les enfants de notre village dans de meilleures conditions de travail.



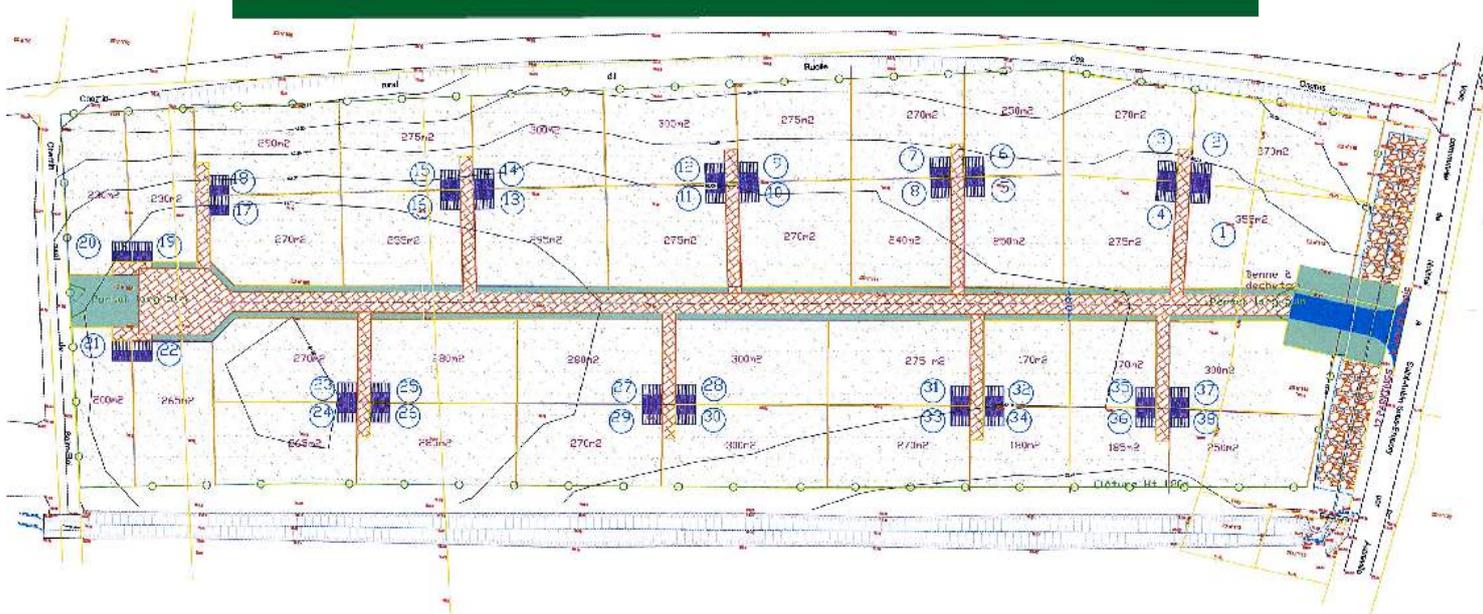
# Les Aiguillons

La réalisation de 20 logements locatifs par Oise Habitat à Breuil le Sec - Lotissement l'Aiguillon - touche à sa fin. Les logements seront disponibles au mois de **mai 2015**. Les logements de type T3/T4 et T5 disposent d'un garage et d'un petit jardin.

Espérons que les heureux locataires de ces nouveaux logements apprécieront la vie dans la commune de Breuil le Sec.



## Jardins familiaux



Ci-dessus le plan des 44 jardins familiaux, en prévision, à Breuil le Sec. Une première tranche de 20 jardins est prévue. Pour le moment 11 personnes ont répondu favorablement au projet. Ces jardins s'inscrivent dans le cadre de l'aménagement général de la commune, associant la création de zones vertes supplémentaires





*Vous souhaitez participer ?  
Voici le programme des rencontres 2014-2015 :*

**Mercredi 11 mars - NOINTEL** SOIRÉE  
à 18h30 - salle du Conseil en Mairie  
**Les plantes aromatiques s'invitent au jardin !**

**Samedi 28 mars - ERQUERY** ATELIER PRATIQUE  
à 14h30  
**Multipliez vos plantes, division, marcottage et bouturage**

**Samedi 18 avril - CLERMONT** ATELIER PRATIQUE  
à 14h30  
**Votre jardin, lieu d'expérimentation...**

**Samedi 23 mai - MOUY** ATELIER PRATIQUE  
à 14h30  
**Comment protéger votre jardin des insectes, limaces... ?**

**Samedi 2 juin - AGNETZ** ATELIER PRATIQUE  
à 14h30  
**Cuisinez vos fleurs !**

LES LIEUX  
DE DÉROULEMENT  
DES ATELIERS SERONT  
COMMUNIQUÉS  
AU MOMENT  
DE L'INSCRIPTION  
03 23 80 03 02

programme complet [www.pays-clermontois.fr](http://www.pays-clermontois.fr)

*Le jardinage!  
Ça vous botte ?*



**Vous invite à  
des soirées et  
des ateliers  
près de chez vous**

*C'est convivial  
et gratuit !*

# Démarchages téléphoniques

Si vous en avez assez de vous faire démarcher à domicile par des appels téléphoniques abusifs et répétés, voici quelques règles et conseils à lire.

Vous êtes régulièrement démarchés par téléphone - les commerciaux qui vous appellent sont parfois très insistants et vous laissent penser que vous êtes dans l'obligation de donner suite à leur proposition.

C'est notamment le cas actuellement avec une société qui démarche pour le diagnostic énergétique et émission de gaz à effets de serre de votre maison.

Sachez que ce diagnostic, contrairement à ce que vous dit le commercial, n'est obligatoire que lorsque vous voulez vendre votre bien.

Ne vous laissez pas abuser par ce qui peut être qualifié de « harcèlement commercial »

De nombreuses sociétés se présentent également sous le nom d'ORANGE par téléphone ou par internet - le logo « ORANGE » est même reproduit - soyez vigilants - Appelez votre commercial ORANGE-France TELECOM vérifiez que l'offre vient bien de votre opérateur ou envoyez un mail à [abuse.orange.fr](mailto:abuse.orange.fr).

Le démarchage téléphonique est très encadré par la loi et la réglementation.

Depuis la [loi Hamon](#) de 2014 sur la consommation, le démarchage par téléphone est mieux encadré par la législation. Depuis le 14 juin 2014 (date de l'entrée en vigueur des dispositions de la loi sur le démarchage téléphonique), le professionnel qui effectue un démarchage par téléphone a l'obligation de décliner son identité ou l'identité de la personne pour le compte duquel elle effectue le démarchage. L'appelant doit également, au début de la conversation téléphonique, indiquer la nature commerciale de son appel.

Concernant les achats effectués suite à un démarchage, on a plus de temps de réflexion, pendant 7 jours, le commerçant ne peut encaisser notre paiement et on dispose d'un délai de rétractation de 14 jours.



**Démarchage :  
attention aux abus**

## Centre de loisirs sans hébergement

Le centre de loisirs aura lieu du :

**06 juillet au 31 juillet inclus**  
**et du**  
**03 août au 28 août inclus**

Un centre « maternelle » pour les enfants âgés de 4 à 5 ans sera ouvert au mois de juillet.

Un Centre « primaire » est ouvert aux enfants âgés de 6 à 14 ans au mois de juillet et août.

Les inscriptions pour ces activités seront prises à partir du :

- \* **Mardi 26 mai 2015**
- \* **Mercredi 27 mai 2015**

**De 17 heures à 19 heures**

Dossier en Mairie à partir du 11/05/2015



## Inscription des élèves

Les directeurs des écoles maternelle et élémentaire se sont entendus pour recevoir les familles et enregistrer les admissions des élèves le :

**SAMEDI 21 MARS 2015** de 8 h 30 à 13 h 00.

Ce, pour la rentrée 2015, après inscription à la mairie de Breuil le Sec.



## Inscription Accueil Péri-scolaire

### Rentrée 2015 – 2016

Si vous souhaitez inscrire votre enfant scolarisé à Breuil le Sec, venez chercher un dossier directement à l'accueil Péri-scolaire ( dans la cour de la mairie) aux dates suivantes.

\* Renouvellement des inscriptions : **du 04 au 15 mai 2015**

\* Nouvelle inscriptions : **01 juin au 12 juin 2015**

Merci de respecter les horaires suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h00, 13h30 à 15h00, 17h00 à 18h30.**

Concernant le dossier, photocopie de votre dernier avis d'imposition 2013, photocopie de l'acte intégrale de naissance de l'enfant, assurance scolaire et péri-scolaire et numéro de CAF.

## Centre de loisirs sans hébergement

Le centre de loisirs aura lieu au mois d'avril - mai 2015 :

**Du 27 avril au 07 mai inclus**

Les dossier seront disponibles en Mairie à partir du 30/03/2015.

Ils devront être rapportés avant le vendredi 10 avril 2015



## Dimanche 26 avril 2015

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation .



Journée nationale du souvenir de la déportation

La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

Cette cérémonie officielle d'hommage est organisée à Breuil le Sec sur la place de Verdun. Rendez vous à 10h30 au Monument aux Morts de Breuil le Sec afin de commémorer la 70<sup>ème</sup> journée nationale des déportés. A cette occasion, dépôt de couronnes de fleurs au Monument aux Morts.

Avec la participation des enfants de l'école primaire de Breuil le Sec.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie à la salle des associations (cour de la mairie)

# Le permis de conduire



**VOUS VOYEZ DOUBLE ?**

**C'est normal !  
L'aide du Conseil général passe de 200 à 400€**

Vous avez entre 16 et 25 ans, le Conseil général vous aide à financer votre permis de conduire (sous conditions de ressources).



Plus d'infos : 03 44 46 65 48



Ne pas posséder le permis de conduire peut s'avérer être un frein dans la recherche d'un emploi. En finançant ce passeport indispensable à l'insertion professionnelle, le Département soutient la jeunesse isarienne.

La majorité départementale a décidé cette année de doubler cette aide, la faisant passer de 200 à 400€.

Cette aide est réservée aux jeunes de condition modeste, domiciliés dans l'Oise, âgés de 16 à 25 ans qui souhaitent passer leur permis de conduire (permis B). Les conditions d'âge sont appréciées à la date de dépôt de la demande d'aide

# Les bénéficiaires

## Sans condition de ressources :

Les stagiaires de la formation professionnelle et les apprentis autonomes.

## Sous conditions de ressources :

Les stagiaires de la formation professionnelle et les apprentis résidant chez leurs parents, selon le quotient familial.

Les lycéens et les étudiants résidant ou non chez leurs parents, selon le quotient familial.

Les demandeurs d'emploi et les jeunes travailleurs : ceux dont le revenu mensuel minimum est inférieur ou égal au SMIC s'ils sont autonomes selon le quotient familial, s'ils résident chez leurs parents



# Le portage de Repas

Le service de portage de repas à domicile est une aide complémentaire s'inscrivant dans la politique de maintien à domicile. En effet, il permet aux personnes âgées ou handicapées, qui rencontrent des difficultés pour faire leurs courses ou pour confectionner leurs repas, de se faire livrer à domicile une nourriture équilibrée et variée. Pour cela, une équipe de professionnels, en collaboration avec une diététicienne met tout en œuvre pour réaliser des menus plaisir, équilibrés et variés. Une cuisine, respectueuse des besoins (notamment médicaux) et desirs de chacun, qui vous surprendra par sa qualité. Bien plus qu'une nécessité, le repas doit être un véritable moment de bonheur, un instant agréable et plein de saveurs.

Le service de portage de repas c'est également un contact régulier avec une équipe à votre service. Il permet parfois de rompre l'isolement grâce au réconfort d'une visite quotidienne ; et dans certains cas d'alerter si nécessaire la famille et/ou les services d'urgence.

Le transport des plateaux repas est assuré par des véhicules frigorifiques, en contrôlant et en respectant rigoureusement la chaîne du froid. Tous les repas sont livrés dans la matinée.

## Portage de repas



## Les bénéficiaires :

- Les personnes de plus de 60 ans,
- Les titulaires d'une carte d'invalidité ou de handicap,
- Sans condition d'âge pour les personnes sortant d'une hospitalisation.

## Le tarif :

- 6€50 le plateau repas

## Les démarches à suivre :

- Télécharger [le dossier d'inscription](#) sur le site internet de la mairie.

## Contact :

- 9 rue Henri Breuil 60600 Clermont
- Tél : 03 44 68 27 41
- [portage.repas@pays-clermontois.fr](mailto:portage.repas@pays-clermontois.fr)

**PRATIQUE et FACILE**



# RCM

Le Réseau Coup de Main est une association intermédiaire (AI) qui a pour objet d'embaucher des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières afin de faciliter leur insertion professionnelle en les mettant à titre onéreux à disposition de personnes physiques ou de personnes morales. Réseau Coup de Main a conclu avec l'État une convention ( d'après l'article L. Code du Travail).

L'AI et ses utilisateurs (clients) sont liés par un contrat de mise à disposition.

Antenne de Clermont 8, place de l'Hôtel de Ville 60600 Clermont Tél : 0344788670

# BAFA et BAFD

Le Département de l'Oise aide les jeunes, de 17 à 29 ans et domiciliés dans l'Oise, à passer le BAFA et le BAFD.

Ces brevets sont les diplômes nécessaires pour encadrer, à titre non professionnel, des enfants et des adolescents et ainsi devenir animateur en centres de loisirs et de vacances.

Cette aide de 120 € est doublée à compter des sessions de formation d'octobre 2014 : 120 € octroyés pour le stage de base et 120 € pour le stage de perfectionnement.

## Modalités d'attribution

Pour bénéficier de cette aide, le stagiaire doit :

- Être domicilié dans l'Oise,
- Être âgé de 17 à 29 ans inclus,
- Être inscrit à une formation conduisant au BAFA ou au BAFD dans une association d'éducation populaire habilitée par les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,
- Avoir un quotient familial ne dépassant pas 855\*.

(\* ) *Le quotient familial est déterminé en divisant le revenu fiscal de référence par 12 puis par le nombre de personnes vivant au foyer.*

*Le revenu fiscal de référence est celui de l'année n - 2, c'est-à-dire pour l'année 2015, celui de l'avis d'impôt 2014 (sur les revenus de l'année 2013).*

## Participation communale formation générale BAFA et BAFD

Reconduction d'une aide financière à hauteur de 50% du coût facturé pour chaque stage menant à l'obtention du BAFA et du BAFD et ce, à chaque stagiaire domicilié à Breuil le Sec, qui en fera la demande, à compter du 1 er janvier 2015.

Les 5 premières demandes seront retenues et subventionnées à 50% par la commune. Les stagiaires devront effectuer en contre partie le stage pratique à Breuil le sec.





**PROCHAINE DISTRIBUTION  
PRINTEMPS 2015**

Vous souhaitez composter vos déchets de jardin et de cuisine ? Si vous habitez l'une des 19 communes\* du Pays du Clermontois, bénéficiez d'un composteur de qualité à moindre coût !

### COMMENT OBTENIR VOTRE COMPOSTEUR ?

Réservez votre composteur en retournant dès maintenant ce document complété par courrier, par email ou en le déposant à :

Communauté de communes du Clermontois  
9 rue Henri Breuil - 60600 Clermont  
accueil@pays-clermontois.fr

Vous recevrez un courrier indiquant la date et le lieu où récupérer votre composteur :  
Le jour de la remise, vous pourrez obtenir des informations et conseils auprès des Guides composteurs présents sur place.

### VOS COORDONNÉES

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

### VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER UN COMPOSTEUR

- En bois
  - En plastique recyclé
- d'une capacité de 400 litres  
*idéal pour une famille de 4 personnes,  
avec peu d'espaces verts à entretenir*

Participation à l'achat du composteur : 20 €  
Limité à un seul composteur par foyer du Clermontois.

Un bioseau (offert pour l'achat d'un composteur) : seau avec poignée et couvercle permettant de pré-stocker vos déchets de cuisine, et une tige aérateur.

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

### Devenez Guide composteur !

Un réseau de Guides composteurs a été créé. Ses membres conseillent les personnes qui débutent. Si vous souhaitez participer aux réunions du réseau et vous former. Contactez Marlène Robiche (coordonnées ci-dessous)

\* les communes du Clermontois : Agnetz, Ansacq, Breuil-le-Sec, Breuil-le-Vert, Bury, Cambronne-les-Clermont, Catenoy, Clermont, Erquery, Etouy, FitzJames, Fouilleuse, Lamécourt, Maimbeville, Mouy, Neuilly-sous-Clermont, Nointel, Rémécourt, St Aubin-sous-Erquery.



Pour plus d'informations :  
Marlène ROBICHE au 03 44 50 85 00  
ou m.robiche@pays-clermontois.fr

Déjà plus de 700 foyers du Clermontois sont équipés de composteurs pour transformer une partie de leurs déchets en un amendement très utile pour le jardin. A votre tour, vous pouvez d e m a n d e r u n composteur (bois ou plastique), moyennant une participation de 20 €. La prochaine distribution aura lieu le **samedi 21 mars 2015** de 9h à 12h sur le **parking de la Communauté de communes à Clermont.** [Réservez votre composteur](#) en retournant dès maintenant ce document complété par courrier, par email ou en le déposant à la Communauté de communes du Clermontois.



# Legs Ariés 2014

**J e u d i 22 janvier 2015** avait lieu la remise du legs Ariés.

Le montant du legs pour 2014 est de 420,62 euros, les enfants désignés par l'équipe enseignante de l'école élémentaire sont :

Gavin LE SANT et Marie-Claire FAUCHARD.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix dont 3 pouvoirs et 1 abstention, DECIDE de verser la totalité de ce legs aux deux enfants désignés et uniquement sur des comptes ouverts à leur nom et de leur attribuer un bon de 50,00 euros à chacun pour l'achat de livres.



## Rappel manifestations

### LUNDI 06 AVRIL 2015

Le comité des Fêtes et Animations organise la neuvième **chasse aux œufs** dans le parc de la mairie. Tous les enfants du village, jusqu'à 12 ans, sont invités à venir nous rejoindre.

Bonne chasse. (les enfants non accompagnés restant sous la responsabilité des parents)

LUNDI 06 AVRIL 2015

CHASSE  
AUX  
ŒUFS

A PARTIR DE 10 H 30  
PARC DE LA MAIRIE

9<sup>ème</sup> édition

COMITÉ DES FÊTES  
ET ANIMATIONS  
BREUIL LE SEC

Les enfants du village seront partagés en deux groupes :  
(1 - 6 ans et 7 - 12 ans et plus éventuellement)

### SAMEDI 11 AVRIL 2015

Le club de football vous propose un **concours de belote**. Salle des anciens, Inscriptions à partir de 13h30 : 8 €/ personne, buvette et restauration sur place.

Début du concours : 14 h.

### SAMEDI 18 AVRIL 2015

Le club Union des anciens vous propose un **repas spectacle** au cabaret de Breuil le Vert.

### DIMANCHE 03 MAI 2015

Le comité des Fêtes et animations organise la sortie à la **foire de Paris**. Renseignements et réservations au :

03 44 78 32 81.

Inscriptions dès la parution du bulletin.



### SAMEDI 23 MAI 2015

Le club Union des Anciens vous propose un **concours de pétanque**, information au : 06 72 98 76 32.

### DIMANCHE 07 JUIN 2015

La **fête des enfants** de Breuil le Sec dans le parc de la mairie de 13h00 à 17h30.

Un après midi spécialement conçu pour la jeunesse de Breuil le Sec, structures gonflables, échasses urbaines de retour.

# DIMANCHE

# 03



50 PAYS À VISITER  
SANS QUITTER PARIS

# MAI 2015

FOIRE  
DE  
PARIS  
AH ! ÇA CHANGE TOUT

**MAIRIE de DEPART : 8 heures**  
**BREUIL LE SEC RETOUR : 19 heures**

RESERVATIONS

## 03 44 78 32 81

**TARIFS :**  
**ADULTES : 25 EUROS**

ENFANTS (7 ans à 14 ans) : 15 EUROS ENFANTS (-7 ans) : 10 EUROS

Transport et Entrée au salon

### DIMANCHE 03 MAI 2015

Le comité des Fêtes et animations organise la sortie à la **foire de Paris**. Renseignements et réservations au : 03 44 78 32 81.

**Inscriptions dès la parution du bulletin.**

En 1904, Foire de Paris ouvrit pour la première fois ses portes prolongeant ainsi l'enthousiasme survenu après l'Exposition Universelle de 1890. 110 ans après, Foire de Paris continue à nous étonner, nous faire découvrir, nous passionner. **Alors 110 ans c'est bien l'anniversaire à ne pas manquer.**

## 110 ANS

## ÇA SE FÊTE



### DIMANCHE 07 JUIN 2015

La fête des enfants de Breuil le Sec dans le parc de la mairie de 13h00 à 17h30.

Un après midi spécialement conçu pour la jeunesse de Breuil le Sec, structures gonflables,.

Les échasses urbaines sont de retour à Breuil le Sec avec Normandy Jump, qui vous accompagne dans vos premiers pas. En quelques minutes, vous pourrez vous déplacer avec de nouvelles sensations.



**COMITÉ DES FÊTES ET ANIMATIONS BREUIL LE SEC**

# BREUIL LE SEC

**ENTRÉE GRATUITE**

spécialiste des échasses urbaines !!

**DIMANCHE 07 JUIN 2015 DE 13 H 00 A 17 H 30**

Ne pas jeter sur la voie publique

## LA FÊTE DES ENFANTS 2015

PARC DE LA MAIRIE ; ENTRÉE PREVUE COUR DE LA MAIRIE  
Enfants sous la responsabilité des parents - buvette et restauration sur place

# Jeux intervillages 2015



JEUX  
INTERVILLAGES  
2015



SAMEDI 29 AOÛT 2015 - ANSACQ

CANDIDATURE JEUX INTERVILLAGES 2015

Le Comité des fêtes avec l'aide de la Municipalité de Breuil le Sec, participera aux 10<sup>ème</sup> jeux intervillages qui se dérouleront à ANSACQ le Samedi 29 Août 2015 .

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

Il est important de constituer une équipe de Breuil le Sec, alors venez vous inscrire aux jeux.  
Ou bien venez encourager les participants dans les différentes épreuves.

Venez nombreux supporter votre équipe et votre village.

- ◆ Entrée gratuite .
- ◆ Restauration sur place.
- ◆ Ambiance assurée.



Cette inscription est à retourner :

- Comité des fêtes ( Maryvonne Maillet : 6, rue André Gazeau 60840 Breuil le sec ; 03 44 78 32 81)
- Mairie de Breuil le Sec .

Avant le 31 Juillet 2015.

Des réunions de préparation aux rencontres seront organisées pour la mise en place des équipes de Breuil le Sec en juillet et août ( le premier mercredi mois)..



Les communes du Pays du Clermontois  
présentent

# inter villages

2015

à partir de 9h

## Samedi 29 août

### ANSACQ

organisé par  
LA REMÉDOURROISE  
et les communes participantes  
avec le soutien de :

Avec l'engagement des équipes de

Agnetz	Ansacq
Breuil-le-Sec	Breuil-le-Vert
Cambronne-I-Cl.	Clermont
Erquery	Etouy
Fitz-James	Fouilleuse
Lamécourt	Maimbeville
Neully-sous-Cl.	Nointel
Rémécourt	St Aubin-s-Erq.

Et les artisans de Maimbeville :  
DICOVI, BELLES BULLES, BRICHAPE,  
LES ATELIERS DE SOPHIE, FÉCAMP OUIER,  
VIANDE À LA FERME Maimbeville

**Mercredi Réunion**  
**07 juillet 2015 intervillages**  
**18 H Mairie de Breuil le Sec**

**INSCRIPTIONS**

**Mercredi 05 Août 2015**  
**18 H Mairie de Breuil le Sec**  
**Réunion intervillages**

# Atelier Mains et Merveilles

L'atelier Mains et Merveilles a repris ses activités. L'après midi se passe dans la bonne humeur, en partageant un gouter autour d'un café ou d'un thé. **Tous les lundis**, nous vous accueillons à partir de **13h30 jusqu'à 16h30**, l'adhésion est 15 euros l'année.

Vous pouvez y apprendre le dessin, la peinture sur soie, l'aquarelle, l'acrylique, la peinture sur verre. Petite couture, broderie, tricot, carton mousse, scrapbooking, patchwork.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter

Madame Cacheleux : 03 44 78 14 82

Madame Bourdelle : 03 44 50 51 20

Madame Goudal : 03 44 51 72 79

De nouvelles idées sont les bienvenues. Venez nous montrer votre savoir faire pour le faire savoir.



## Breuil en couleurs

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette Association vient d'être créée, en ce début d'année 2015, pour regrouper les « amoureux de la peinture » à Breuil le Sec.

Le petit groupe du départ a bien grandi et compte, déjà, au 10 Février, 13 adhérents.

Il y règne une bonne ambiance de convivialité, chacun trouvant, avec bonheur, ses pinceaux et ses crayons pour le plaisir d'apprendre ou se perfectionner dans cet Art pictural. Les activités du Club se déroulent chaque semaine **les mardis de 15 h à 20 h**, à la Salle Communale de Breuil le Sec.

Toutes les personnes qui désirent se joindre à nous pour venir partager cette activité (Aquarelle, Huile, Acrylique, pastel, gouache, fusain, crayon mine ...) sont les bienvenues.

La cotisation annuelle est de 20 €.

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec Alain Colin :

Tél : 03.44.50.29.97 ou 06.12.80.10.53

E-mail : breuil.en.couleurs@gmail.com



# Le club de Football

Le club de Football de Breuil le Sec organise un concours de belote dans la salle des Anciens (derrière la mairie) le

**SAMEDI 11 AVRIL 2015 à  
partir de 13 h 30**

Places limitées : 32 équipes



Inscriptions (uniquement sur place) à 13 h 30  
1<sup>ère</sup> belote à 14 heures

Participation : 8 Euros par joueur  
Buvette et restauration sur place  
Un lot par participant



**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !**

# Danse Twirl

Le gala de danse organisé par le Danse Twirl aura lieu le  
**dimanche 14 juin 2015**, 14 heures 30, à la salle des fêtes André  
Pommery de Clermont.



# Association Zym'ages

Notre association propose la multi-activité.  
Renseignements au 06 81 13 14 98 (tout au long  
de l'année), salle des associations et bungalow.

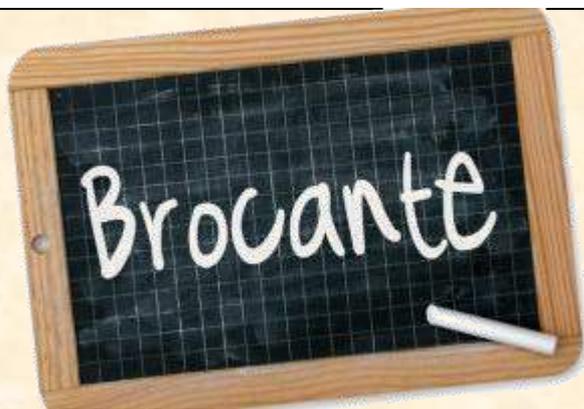
(Défilé de mode, chansons ,chorégraphie).

Nous organisons un spectacle le **MERCREDI 24  
JUN 2015**, à la salle des fêtes de Breuil le Sec

Du Re Nouveau : les ateliers « music » :  
Cours particuliers de guitare, batterie, bass.

**ASSOCIATION ZYM'AGES**





# Breuil le Sec

30<sup>ème</sup> BROCANTE

Dimanche 05 septembre 2015

Autour du plan d'eau

De 7 heures à 19 heures

Renseignements et réservations :

Mairie de BREUIL LE SEC

Tél : 03 40 50 10 24

Les réservations devront être déposées avant le **mercredi 02 septembre 2015**, accompagnées du règlement à l'ordre du Club Danse Twirl de BREUIL LE SEC. Seules les personnes inscrites et ayant payé l'inscription à la date du 02 septembre 2015 seront prises en compte.

## INSCRIPTION - ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Organisateur : Danse Twirl

Brocante se déroulant le **dimanche 05 septembre 2015 à BREUIL LE SEC - AU PLAN D'EAU**

Je soussigné(e).

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ A ville : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP/ \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Numéro de pièce d'identité : \_\_\_\_\_

Fournir un justificatif de domicile (facture d'eau, téléphone ou électricité)

Nombre de mètres : \_\_\_\_\_ x 3,50 euros = \_\_\_\_\_

Déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne pas avoir participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont objets personnels et usagers. Pour les commerçants le numéro de Kbis est demandé.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Réservation 2 mètres minimum.

Véhicule accepté sur emplacement de 5 mètres minimum.

